

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA ZONE CARAÏBE



<u>Contacts</u>: Alain Tenenbaum (+33) 6.76.82.11.02. <u>Courriel</u>: <u>contact@lapidiales.org</u> <u>Site Internet</u>: <u>www.lapidiales.org</u> <u>Siret n°</u> 503 256 091 00011 <u>Code APE</u>: 9499Z

Un peu d'Histoire...

Des Antilles francophones à Cuba en passant par la Jamaïque et Haïti, la culture caribéenne s'exprime dans sa pluralité. Mélange d'horizons, de terres et d'histoires, comment se métamorphosent ces cultures caribéennes ? Cette diversité est-elle l'incarnation d'une culture-monde ?

De Césaire à Chamoiseau, en passant par Glissant ; tous ont été confrontés à cette question de l'identité, à celle en particulier de l'homme noir et de la manière dont elle se construit dans un contexte d'interactions culturelles et autour d'un héritage nègre commun.

De ce point de vue, les Caraïbes sont particulièrement concernées de par leur situation géographique tout à fait centrale, entre Amérique du Nord et Amérique latine (mais aussi viscéralement rattaché à l'Europe et à l'Afrique de par son histoire), la zone caribéenne est un véritable laboratoire dans lequel s'entrechoquent des cultures venues d'ailleurs et où l'histoire pèse de façon directe sur l'édification des identités culturelles.

La négritude d'Aimé Césaire relevait l'homme noir, le restaurait dans son humanité. Aux cultures caribéennes, la créolité restitue l'hérédité hybride et la puissance créatrice. Et maintenant, ces territoires s'affirment comme un laboratoire du « Tout-monde ».

La richesse artistique des Antilles françaises, d'Haïti, de la Jamaïque ou de Cuba (pour ne citer que quelques-unes des îles que nous allons explorer, fruit de l'histoire tragique et de la résistance hardie, née de la fragmentation insulaire de la terre) pourrait-elle préfigurer une culture-monde ? Une culture-monde qui ne serait pas une culture mondialisée mais un entrechoquement dynamique de créations souveraines ? Les Caraïbes jouent-elles sous nos yeux, trop souvent aveugles, une partition d'avenir ?

Avant Christophe Colomb, les Antilles étaient habitées par des Amérindiens arrivés depuis des siècles de l'actuelle Amérique du Sud: les Indiens dits « caraïbes » (ou cannibales), aux yeux bridés et au teint clair, qui en étaient encore à l'âge de la pierre polie. La population noire de ces îles découvre aujourd'hui à quel point ces premiers indigènes ont marqué sa propre culture et elle s'intéresse de plus en plus à leurs derniers survivants, qui résident sur l'île de la Dominique, une ancienne possession anglaise, située entre la Martinique et la Guadeloupe.

C'est là également une destination pleine de charme pour les métropolitains qui voudraient compléter leur visite après celles des deux départements d'outre-mer voisins. De Fort-de-France comme de Pointe-à-Pître, on atteint facilement (par bateau-navette) la petite capitale dominiquaise : Roseau. Nous voici donc sur cette « île nature » peuplée de seulement 80000 habitants, que les Amérindiens appelaient *Waitukubuli* et sur laquelle vivent les 3500 derniers de ces « Caraïbes », disséminés autrefois à travers tout l'archipel.

Christophe Colomb pourrait, dit-on, encore reconnaître l'île

Sur 50 km de long, la Dominique (à ne pas confondre avec la Républicaine dominicaine, jouxtant Haïti) est une petite île indépendante depuis 1978 et au niveau de vie bien plus bas que celui de ses deux voisines françaises. Elle s'ouvre à peine au tourisme et serait la dernière de l'arc antillais, y dit-on, que Christophe Colomb pourrait encore reconnaître à ce jour! Les rivières de sa forêt primaire sont plus nombreuses que ses plages de sable gris. Le visiteur avisé laissera donc les inconditionnels de la mer à leurs sites de plongée, à leurs parties de pêche au gros et à leurs observations des baleines ou des dauphins pour s'enfoncer très vite à l'intérieur de ce morceau de volcan très escarpé (1447 m au Morne Diablotin) : un petit paradis pour les perroquets, les oiseaux siffleurs et les randonneurs à pied.

Rien de mieux que de quitter l'unique route transversale pour emprunter le nouveau sentier de grande randonnée qui s'étire, entre mer et montagne, sur près de 200 km. Ce « Waitukubuli national trail » (WNT), le plus important GR des Caraïbes, passe ainsi à Pont-Cassé, au sein du parc naturel du Morne Trois-Pitons, inscrit lui-même au patrimoine mondial de l'Unesco.

Langue créole et spas naturels

La toponymie familière atteste ici de l'ancienne colonisation française de la Dominique, entre 1632 et 1763, confirmée également par la persistance de la langue créole. Aucun danger pour le promeneur sous les arbres gommiers : les boas constricteurs ne sont pas une menace pour l'homme... Les cascades surgissent au détour du chemin, comme à Emerald Pool, et aussi les spas naturels d'eau chaude ou sulfureuse.

De temps à autre, on parvient dans une petite ferme d'altitude investie par des agriculteurs se réclamant de la culture rastafari. Venu de Jamaïque depuis trente ans, le

mode de vie des Rastas imprègne en effet l'intérieur de l'île, avec sa musique reggae, sa non-violence et son respect absolu de la nature. Toute une pharmacopée traditionnelle, à base de plantes insulaires, fait désormais l'objet d'une redécouverte.

Sur les pas des esclaves en fuite

On poursuit le WNT au long de la rivière Belle-Fille, en empruntant des sentiers tracés autrefois par les esclaves en fuite, dits « Nègres marrons ». Après la coulée de lave de l'escalier Tête-Chien (magnifique promontoire sur la « côte au vent »), on parvient au territoire des derniers Amérindiens, appelés ici les « Kalinagos ».

La Dominique est une île au relief si tourmenté que les « sauvages caraïbes » purent en effet venir s'y réfugier et y survivre. Un prêtre français, le P. Raymond Breton, rédigea vers 1660 un dictionnaire, une grammaire et un catéchisme dans leur langue. Si celle-ci s'est perdue, l'évangélisation des Kalinagos s'effectua à partir de la petite église située au village de Salybia, avec ses peintures murales traditionnelles et son autel en forme de pirogue creusée dans un tronc.

La menace de l'oubli

À proximité, un intéressant village-musée (le Kalinago Barana Autê), avec son espace pédagogique, ses habitations aux toits de jonc et ses produits d'artisanat indigènes : vannerie, poterie.

Sur 1500 hectares, les derniers Kalinagos des Antilles se partagent un régime foncier collectif mais, longtemps méprisés, ils souffrent d'exclusion et de pauvreté. Les mariages mixtes sont pourtant de plus en plus fréquents avec la population locale et il devient difficile d'identifier un pur Kalinago. Rencontré sur place, le chef coutumier Joseph Garnette nous exprime sa crainte pour l'avenir. Entre la folklorisation de leur culture et leur « créolisation », les derniers Amérindiens des Antilles sont bel et bien menacés par l'assimilation et l'oubli.

Construire une coopération autour du Patrimoine Culturel Immatériel

(extrait de la thèse) de Anais Dine

Luis Armando Suarez Salazar, spécialiste cubain des Relation Internationales latinoaméricaines et caribéennes, évoquait dans un entretien la formation d'une nouvelle civilisation 138:

« Lorsqu'on observe la quantité de composants, identitaires, culturels, des différentes parties du monde, qui coïncidèrent et se mélangèrent pour former notre Caraïbe, c'est un autre monde, un nouveau monde. L'influence africaine est évidente ; mais lorsqu'on parle d'influence africaine on parle de l'Afrique comme d'un tout, alors que les Africains sont arrivés de différentes régions d'Afrique. Également, lorsqu'on parle du composant espagnol, les premiers colonisateurs arrivèrent de différentes régions d'Espagne, qui n'était alors pas encore consolidée comme État-Nation. En réalité, ce sont des Catalans, des Basques, des Canariens, des Galiciens, des Andalous, etc. qui arrivèrent, mais aussi des Français [et donc plutôt des Bretons, des Vendéens, des Basques, etc., des Portugais, des Britanniques, des Hollandais, des Danois, des Syriens, des Libanais, des Arabes, des Juifs ; et plus tard des Indiens, des Pakistanais, des Chinois... Et ce qu'il reste des populations natives. Résultat : dans quel autre endroit dans le monde retrouve-t-on une telle synthèse et confluence culturelle ? C'est pour cela que je dis que nous devrions penser la Caraïbe, d'un point de vue anthropologique, comme une nouvelle civilisation. [...]

Mon oncle anthropologue disait que c'est comme un *ajiaco*. L'*ajiaco* est un plat créole, qui prends différents noms dans les différents pays de la Caraïbe, mais le principe est de mettre de l'eau dans une casserole avec certain nombre d'aliments différents : des racines, de la viande, des légumes, des épices... Et au cours de cette cuisson, cela va donner un nouvel aliment, qui tient de tout un petit peu, il conserve plus ou moins certains aspects de différenciation, mais au final l'*ajiaco* devient une jonction, un mélange nouveau, diffèrent de chacun de ses composants initiaux, en saveur, en texture, en couleur. C'est un peu ça, la Caraïbe, c'est un *ajiaco* de culture, de civilisations, et c'est pour cela que nous devons rechercher l'unité. »

Ainsi, la Caraïbe serait le fruit de la rencontre de diverses civilisations, à travers des migrations forcées ou non, évoluant dans le système de plantation, qui s'établit alors comme une référence commune à tous les pays de la Caraïbe. Pantojas ajoute cependant que « ces expériences partagées s'articulent de manière différente dans chaque pays ou société. » L'insularité a en effet provoque des évolutions différentes de part et d'autre de la Caraïbe, créant un complexe dont la caractéristique principale est la diversité : « la Plantation est le "lieu fœtal" de la communauté caribéenne. Loin d'avoir consolidé l'éclatement ethnique, elle a réussi à créer un modelé original où la totalité kaléidoscopique préserve la diversité. » Il faudra en effet faire attention, dans cette

création de la caribéanité, à ne pas vouloir à tout prix homogénéiser cette culture puisque sa nature même est hétérogène. La caribéanité doit être pensée dans sa diversité.

La Caraïbe est donc réelle comme espace culturel, ce socle commun culturel existe, mais tous ses habitants n'en ont pas encore conscience puisque les contacts avec leurs voisins caribéens sont minimes. Des expériences comme celles menées par le CO.RE.CA. permettent de mettre en évidence ces caractéristiques communes et amènent donc à une certaine identification des caribéens à leurs voisins. Finalement, la caribéanité ne restera qu'un discours tant qu'elle ne sera pas intégrée, digérée dans les représentations mentales des caribéens. Tant que les caribéens ne se perçoivent pas caribéens, tant qu'ils ne se sentent pas caribéen, cette caribéanité n'existera pas. On ne peut pas délimiter les contours d'un espace en ignorant le ressenti des personnes qui y vivent.

Ainsi, les organisations régionales basent leur coopération, leur 'projet politique', sur un discours qui n'existe pas encore dans la tète des caribéens. Cela pourrait expliquer en partie, pourquoi les projets communs n'avancent pas, ainsi que le manque de contact entre les caribéens. Le défi est donc maintenant : comment faire de ce discours une réalité ? Comment faire vivre le discours de la caribéanité ? Dit d'une autre manière, comment créer du lien social dans la Caraïbe ou comment créer de l'empathie, de la solidarité entre les peuples, pour leur donner envie de coopérer avec leurs voisins, et de travailler ensemble dans la résolution de leurs problèmes communs ?

La géologie des îles de la Caraïbe et son influence sur les sociétés humaines

Romain Cruse

La formation des îles caribéen

Trois grands types de formations rocheuses affleurent à la surface de la Terre : les roches sédimentaires (exemple : le calcaire), les roches magmatiques (ou ignées, exemple : le basalte) et les roches métamorphiques (exemple : le marbre). Les roches sédimentaires sont le résultat d'une accumulation de particules fines compactées (les sédiments). Les roches magmatiques sont formées par le refroidissement du magma des volcans. Les roches métamorphiques sont issues de la transformation des deux premières (cristallisation ou re-cristallisation), dans les profondeurs de la Terre, sous l'action de la chaleur et/ou de la pression notamment (IMAGE). De manière logique, les roches sédimentaires sont dominantes au niveau de la surface de la Terre (elles affleurent), les roches volcaniques sont omniprésentes juste au-dessous, dans la croûte terrestre, et les roches magmatiques se retrouvent avant tout dans les plus grandes profondeurs. Cependant le volcanisme et surtout la tectonique peuvent parfois bouleverser cet ordre et faire affleurer des roches métamorphiques (qui sont alors soumises à l'érosion et se désagrègent en sédiments) ; où à l'inverse, enfouir dans les profondeurs des roches sédimentaires, par exemple. Dans ce second cas de figure, par exemple, une roche calcaire se transformera en marbre sous l'effet de la pression et de la chaleur.

Durant l'histoire géologique de la région antillaise, des volcans ont tout d'abord émergé du fond de l'Océan à proximité de la bordure de la plaque caribéenne : volcans d'Amérique Centrale à l'Ouest, volcans des Grandes Antilles au Nord, Volcans des Petites Antilles à l'Est, et volcans des îles hollandaises et vénézuéliennes au Sud. On observera sur la carte que la plaque caribéenne est séparée de la plaque nord-américaine par la microplaque des Gonaves, qui se situe exactement entre le nord de la Jamaïque et le sud de Cuba, et qui se prolonge pour couper Haïti au niveau de sa capitale (d'où la séismicité de cette zone) (IMAGE). Cuba et les Bahamas se trouvent ainsi en réalité sur la plaque nord-américaine. Le niveau de la mer a ensuite varié, sur des périodes de millions d'années (eustatisme). Lorsque le niveau monte et que le volcan émergé, ou une partie de son relief, se retrouve à quelques mètres sous le niveau de la mer, le corail s'y développe. Lorsque le niveau de la mer diminue ensuite (ou alors lorsque la tectonique « pousse » le relief vers le haut), la couche de corail affleure, au-dessus de la roche volcanique. Cette couche de corail se transforme alors progressivement en roche sédimentaire calcaire. La roche volcanique formait un relief pointu (globalement triangulaire, avec une forte verticalité). Au contraire, la roche sédimentaire formée se caractérise par son horizontalité, déterminée par le niveau de la mer lors de l'immersion (le corail se développe uniquement dans la couche d'eau de surface, et pas après 30 mètres de profondeur).

Ainsi, à quelques exceptions près et en simplifiant au maximum, les îles caribéennes peuvent être décrites comme des volcans émergés plus ou moins recouverts de roches

sédimentaires calcaires. Si l'on voulait dresser une typologie des îles, ce classement montrerait donc un dégradé partant des îles les plus récentes à dominante volcanique (Dominique, Saint Vincent) jusqu'aux îles plus anciennes à dominante calcaire (Antigua et Barbuda, Anguilla). Au centre, on retrouverait les îles doubles qui comportent à la fois une partie à dominante volcanique et une partie à dominante calcaire. La Guadeloupe en est l'archétype avec une île volcanique jeune (la Basse Terre), accolée à une île à dominante calcaire plus ancienne (la Grande Terre). La Basse Terre appartient à l'arc des îles volcaniques récentes des Petites Antilles (à dominante volcanique), qui s'étend de Saba et Saint Kitts, au Nord, jusqu'à Grenade, au Sud. La Grande Terre, par contre, se rattache à un second arc d'îles volcaniques anciennes, recouvertes de calcaire selon les modalités expliquées plus haut, et qui s'étend de Saint-Martin au Nord jusqu'à la Grande Terre et à la Désirade (IMAGE). De manière générale les îles des Grandes Antilles (Jamaïque, Hispaniola, Cuba, Porto Rico) sont les plus complexes, avec la présence, côte à côte, de régions à dominance volcanique et sédimentaire, le tout ayant été souvent fracturé et basculé par la tectonique. Les îles du sud du bassin caribéen (Aruba, Bonaire, Curação et les îles vénézuéliennes) sont généralement des îles de volcanisme ancien à dominance calcaire (comme les îles de l'arc allant de Saint-Martin à la Désirade, évoquées plus haut).

Il existe deux exceptions notables à ce modèle général : la Barbade et les Bahamas. La Barbade est une île exclusivement sédimentaire formée par un prisme d'accrétion. Ce phénomène très rare (deux îles au monde : la Barbade et Taïwan) est lié à une accumulation de sédiments qui finit par émerger du fond de l'Océan en raison de conditions locales particulières (relief sous-marin, courants). Les îles des Bahamas, enfin, représentent la partie émergée d'un vaste plateau calcaire (la plate-forme des Bahamas) situé en dehors de toute zone sismique et volcanique. Trinidad est aussi un cas particulier, car une partie de l'île était autrefois rattachée au continent sud-américain.

En bref, si l'on voulait dresser un schéma simplifié, la Caraïbe se compose d'îles calcaires (Bahamas, Barbade), d'îles volcaniques anciennes recouvertes de calcaire (l'arc Saint-Martin-La Désirade, les îles du sud des Antilles, les Îles Cayman), d'îles volcaniques récentes (l'arc qui s'étend de Saba à Grenade en passant par la Dominique, la Martinique, Sainte Lucie et Saint Vincent notamment), et d'îles mixtes (la Guadeloupe et les Grandes Antilles).

De la formation des reliefs aux sociétés humaines

Ces distinctions sont d'une grande importance pour les sociétés humaines qui habitent ces îles. Une île volcanique comme Saint Vincent a par exemple un relief très marqué et ne peut accueillir de villes et d'activités humaines que sur ses rares replats, principalement sur la mince bande littorale et dans les vallées. À l'inverse une île calcaire comme la Barbade est plane et peut accueillir un peuplement et une répartition des activités beaucoup plus diffus. L'organisation de l'espace est ainsi très différente, même si des héritages communs engendrent des ressemblances (l'attractivité du littoral et de la ville-port notamment).

La formation géologique de l'île a une influence directe sur son relief. La Barbade,

calcaire, est une île plate qui culmine à 340 mètres, tandis que la Dominique, île volcanique et montagneuse, compte des reliefs dépassant les 1 400 mètres. Face aux Alizés, qui poussent les masses nuageuses sur l'Océan Atlantique d'est en ouest, ces reliefs n'ont pas les mêmes conséquences. Les reliefs hauts des îles volcaniques « accrochent » plus facilement les précipitations dites « orographiques ». La masse nuageuse stable poussée par le vent à basse altitude au-dessus de l'Océan est forcée à monter en altitude par la présence du relief volcanique. Alors que l'altitude augmente la masse nuageuse qui se refroidit et se condense devient plus instable et les précipitations finissent par se déclencher. On dit alors de manière imagée que le relief « crève » le nuage, c'est l'effet de foehn. Toutes choses égales par ailleurs, une île volcanique est ainsi plus arrosée qu'une île calcaire. La Barbade compte moins de dix cours d'eau, alors qu'on appelle la Dominique l'« île aux 365 rivières ». Par ailleurs, le substrat volcanique favorise la récupération des eaux de pluie, alors que la roche calcaire, poreuse et fissurée, accompagne rapidement l'écoulement à des profondeurs inaccessibles. Par conséquent l'île calcaire (ou la partie calcaire d'une île) sera favorable au tourisme de masse en raison de l'héliotropisme – l'attraction par le soleil –, car il y pleut moins souvent et l'ensoleillement y est plus fort. On ajoutera à cela que le calcaire participe à alimenter les anses sablonneuses en sédiments biogéniques (sable blanc), tandis que la roche volcanique produit des plages de sable noir, répulsives pour ce tourisme de masse. L'île volcanique est par contre plus propice à l'agriculture : ses vallées sont fertiles, son relief est arrosé et les eaux pluviales s'écoulent en surface. Cependant un volcanisme excessif peut être nuisible : l'île de la Dominique se compose d'un assemblage de plus d'une dizaine de volcans relativement récents (dont certains sont actifs) ce qui donne à l'île un relief bien trop marqué pour pouvoir y développer l'agriculture à grande échelle. C'est ce qui explique que l'île ait été très tardivement colonisée par les Européens, qu'un nombre réduit d'esclaves y ait été amené, et que le marronage et la résistance des derniers Amérindiens Kalinagos aient pu y fleurir.

Il faut noter, lorsque l'on aborde le thème du relief, que la majeure partie du relief volcanique caribéen est en réalité immergée. Entre la Jamaïque, qui culmine à 2256 mètres dans les Montagnes Bleues, et la partie orientale de Cuba, qui culmine à 2005 mètres au Pico Turquino, la fosse des Îles Cayman atteint plus de 7680 mètres sous le niveau de la mer. Dans cet exemple, le relief sous-marin représente 78 % du relief total. De même la Dominique, qui culmine à 1447 m (Morne Diablotin), est séparée de l'île vénézuélienne de Aves (375 mètres de long et moins de 50 mètres de large, 4 mètres d'altitude maximale par mer calme), isolée 500 kilomètres plus à l'Ouest, par une fosse profonde de 3 000 mètres. Le plus haut relief positif de la Grande Caraïbe se trouve au Guatemala, au mont Tajumulco (4 220 mètres). Le relief sous-marin le plus marqué se trouve au large de Porto Rico, dans une fosse sous-marine dépassant les 9 000 mètres. À l'inverse, dans le cas du plateau calcaire des Bahamas, la profondeur de l'eau ne dépasse pas les 200 mètres, entre les plus de 700 îles, îlots et cayes que compte l'archipel. Ces eaux chaudes et claires sont très favorables au développement de la vie sous-marine. Les Bahamas cumulent les atouts d'attractivité pour le tourisme de masse : îles calcaires ensoleillées, eaux peu profondes favorables au tourisme (observation des récifs, des poissons et des requins), et proximité avec le premier marché au monde : les États-Unis.

La géologie a aussi une influence sur l'exposition aux risques naturels. Les îles volcaniques sont ainsi par définition exposées au risque d'éruption. Les volcans se forment à la limite des plaques tectoniques, dans des régions fortement sismiques. Les îles volcaniques sont donc aussi exposées aux risques sismiques. Ce risque est particulièrement fort le long de la côte Pacifique de l'Amérique Centrale, dans le sud-est de Cuba et dans l'est de la Jamaïque, dans la région de Port-au-Prince en Haïti, en République dominicaine, à Porto-Rico et dans tout l'arc des Petites Antilles. Considérant que la majorité des Caribéens vivent dans les zones basses littorales, au risque sismique correspond aussi à un fort risque de tsunami. Les espaces littoraux densément peuplés sont aussi très vulnérables aux cyclones tropicaux, qui touchent la région de manière récurrente entre le mois d'août et le mois d'octobre. On notera que la vulnérabilité aux risques naturels est tout aussi liée à l'organisation des sociétés humaines (système politique, niveau de vie, éducation, etc.).

Ainsi la géologie des îles est importante, mais pas déterminante. Elle est importante, car elle exerce une influence directe sur différents facteurs liés, tels que l'ensoleillement et la pluviosité, et peut exercer une influence indirecte jusque sur l'économie et l'histoire. Cette influence n'est pas déterminante, car les sociétés humaines organisent des systèmes politiques et économiques qui peuvent permettre de tirer avantage des conditions les plus ingrates, ou au contraire de gâcher complètement des espaces propices. C'est ainsi que les pays avantagés par la géologie en terme de ressources naturelles (bauxite de la Jamaïque et du Suriname, or des Guyanes, etc.) sont connus pour le « paradoxe de l'abondance » : beaucoup de richesses naturelles, mais un effet d'entraînement sur l'économie locale très faible du fait de la captation de ces richesses par des entreprises étrangères.

Les vagues de colonisation et de contrôle dans la Caraïbe : Première vague - les arrivants précolombiens

Nicole Plummer-Rognmo

(University of the West Indies, Jamaica - Institute of Caribbean Studies & Reggae Studies Unit)

Depuis de nombreuses années, le discours dominant dans la Caraïbe soutient que le 12 Octobre 1492, Christophe Colomb découvrit les Amériques, en débarquant sur l'île de San Salvador aux Bahamas, appelée Guanahani par le peuple Tainos qui y vivait.

Ce discours présume que les personnes qui occupaient la Caraïbe à cette époque n'avaient pas « découvert » la terre sur laquelle elles résidaient, et qu'il n'y avait pas eu d'explorateur avant Colomb. Des recherches récentes contestent ce discours et indiquent qu'en plus des populations indigènes qui habitaient les îles, les Vikings, les Africains et les Chinois vinrent aux Caraïbes avant Colomb.

La toute première vague d'immigration vers les Amériques eut lieu il y a environ 25 000 ans, quand le pont continental ou pont de glace de la Béringie facilitait la migration de l'Asie vers les Amériques. Il semblerait que ces premiers migrants traversèrent le pont continental de glace en quête de nourriture, arrivant ainsi en l'Alaska, d'où, ils se dispersèrent partout sur le continent américain et dans les îles caribéennes, au cours de plusieurs siècles.

Les premiers peuples à rentrer dans la région des Caraïbes, furent les Indiens paléolithiques, qui débarquèrent vers 5000 AEC1. Entre 1000 AEC et 500 AEC, des Indiens mésolithiques un peu plus avancés, connus sous le nom de Ciboney ou de Guanahacabibe, arrivèrent dans la Caraïbe et s'installèrent à la Jamaïque, aux Bahamas, à Cuba et en Haïti. Vers 300 AEC, ils furent suivis par les Indiens néolithiques, c'est-à-dire les Tainos et les Kalinagos. La communauté Taino comprenait les Tainos proprement dit des Grandes Antilles, les Lucayans des îles Bahamas, les Ignerians de Trinité-et-Tobago et de la Barbade et les Borequinos, de Porto Rico. Les Kalinagos, qui débarquèrent après les Tainos, s'installèrent dans les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent, ainsi qu'au nord-est de l'île de la Trinité. Les peuples paléo, méso et néo-indiens étaient tous originaires d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, et ils utilisaient tous des pirogues capables de transporter jusqu'à cinquante personnes, sur des courtes distances. Ils quittaient le continent sud américain via le Venezuela, transitaient par l'île de la Trinité et traversaient l'archipel des Petites Antilles pour atteindre les Grandes Antilles. Certains chercheurs pensent, néanmoins, que les Ciboneys auraient pu arriver dans les Caraïbes en passant par la Floride, au lieu du Venezuela, via les Petites Antilles.

En dehors de ces premiers groupes d'Indiens, il existe des arguments selon lesquels des explorateurs africains, vikings et chinois arrivèrent aux Amériques avant Colomb. Aux alentours du 10e siècle, les Vikings originaires de la Scandinavie en Europe de l'Ouest, dirigés par Éric le Rouge, furent les premiers Européens à visiter les Amériques. S'ils s'installèrent au Groenland, leur visite aux Amériques fut éphémère et eut très peu d'impact culturel sur les populations qui y habitaient. Parmi les traces laissées par cette visite viking en Amérique du Nord, on retrouve des contes folkloriques et des vestiges

d'avant-postes en pierre construits pour les loger pendant leur bref séjour, ainsi que des éléments archéologiques associés.

Selon Ivan Van Sertima, des habitants de l'Afrique du Nord-ouest se retrouvèrent aux Amériques longtemps avant Colomb et, à la différence des Vikings, ils laissèrent un impact culturel durable. Van Sertima soutient qu'il y eut deux migrations africaines vers les Amériques. La première concernait des Égyptiens d'origine nubienne ou éthiopienne, gouverneurs d'Égypte et de Koush (la Nubie) entre 800 et 650 AEC, voyageant à bord de voiliers appelés boutres. La deuxième vague d'Africains, venue du Mali, aurait pu se produire vers la fin du 13e ou début du 14e siècle. Van Sertima s'est basé sur des mémoires culturelles africaines retrouvées chez des civilisations d'Amérique centrale, comme les Olmèques et les Tolmèques. Il a lié la présence égyptienne au culte du soleil et signalé des traits africains du visage sur des statues Olmèques. Il a également suggéré que les cultes religieux basés sur l'invocation de la pluie étaient d'origine africaine. Cependant, les arguments de Van Sertima ont été rejetés par de nombreux éminents savants, qui prétendent que beaucoup de ces développements eurent lieu aux Amériques de façon indépendante et interne.

Plus récemment, la théorie de 1421 a été présentée par Gavin Menzies dans son livre 1421: The Year China Discovered America (2). Sa théorie soutient que les Chinois étaient constamment et directement impliqués dans les civilisations des Amériques - en contribuant même à leur développement et en faisant des échanges commerciaux avec elles. D'après Menzies, pendant la dynastie des Ming, l'Amiral Zheng He et sa flotte d'environ 28 000 hommes quittèrent la Chine pour explorer le monde, sous la direction de l'Empereur Zhu Di. Différentes preuves sont citées par Menzies, y compris une carte du Fusang légendaire, qui fut soi-disant situé en Amérique du Nord, représentant plusieurs grands sites américains. Une autre carte invoquée par Menzies fut publiée vers 1418 et montre les océans et continents du monde, avec une représentation assez exacte de l'Amérique du Nord. L'auteur prétend que des traces d'une présence chinoise sont visibles dans l'art, dans les coutumes et dans les traditions des peuples indigènes des Amériques. Cela comprend des dessins de chevaux – qui n'étaient pas censés être là avant l'arrivée de Colomb - et un vêtement de 300 ans, appartenant à un peuple d'origine nord-américaine, qui aurait été tissé, selon Menzies, avec des perles chinoises. Un argument invoqué contre la théorie de 1421 est son manque de preuves physiques durables et concrètes, compte tenu de l'affirmation selon laquelle les Chinois auraient maintenu le contact avec les peuples des Amériques. D'ailleurs, il y a très peu de preuves que des biens arrivèrent en Chine en provenance des Amériques. On a également remis en question l'authenticité de la carte de 1418, pour des raisons anachroniques et à cause de la mauvaise représentation de la Chine, qui est inexplicable, puisque ses auteurs étaient soi-disant Chinois.

La façade caribéenne de l'Amérique Centrale

Territoire et Population

	Statut	Superficie (km²)	Population	Densité hab/ km²	Espérar Femmes	nce de vie Hommes	Total
Bélize	État indépendant, membre du Commonwealth of Nations	22 966	318 000	13,8	70	67	67
Costa Rica	État indépendant (2)	51 100	4 727 000	93	81	75	78
Guatemala	État indépendant	108 889	14757 000	136	73	69	71
Honduras	État indépendant (3)	112 492	7 755 000	69	72	69	71
Nicaragua	État indépendant	130 373	5 870 000	45	74	70	72
Panama	État indépendant (4)	75 417	3 571 000	47	81	75	78
Salvador (pas de façade caribéenne)	État indépendant (5)	21 041	6 227 000	296	77	70	73

Les États du Commonwealth ont une constitution paradoxale accordant l'indépendance et la souveraineté, malgré le rattachement au groupe des anciennes colonies britanniques dans lequel le Royaume Uni conserve un rôle prédominant. L'influence des États-Unis dans cette région est aussi notable.

- (2) Présence d'une base militaire des États-Unis.
- (3) Présence d'une base militaire des États-Unis, centre des opérations en Amérique Centrale.
- (4) Statut particulier de la zone du canal de Panama (1432kmÇ) defini par le contrat entre les EU et Panama de 1977 comme zone internationale de transit neutre. Depuis 2000 sous administration de l'Autoridad del Canal de Panamá. Deux monnaies en cours (dollar des États-Unis et Balboa).
- (5) Présence d'une base militaire des États-Unis. Deux monnaies en cours (dollar des États-Unis et El Salvador Colón).

La façade caribéenne de l'Amérique du Sud

Territoire et Population

	Statut	Superficie	Population	Densité	Espérance de vie		Total
		(km^2)	_	hab/ km ²	Femmes	Hommes	
Colombie	État indépendant (1)	1 141	47 704	41	78	71	75
		748	000				
Guyana	État indépendant	214 969	756 000	4	71	63	67
Guyane	Département d'outre- mer français (2)	83 846	225 469	3	83	76	79
Suriname	État indépendant	163 265	529 000	3	77	72	74
Venezuela	État indépendant	912 050	29 278 000	32	77	71	74

(1) La Colombie représente le centre des opération pour les États-Unis en Amérique du Sud et l' "aide" militaire et financière au pays est très importante. Le territoire colombien accueille ainsi 7 bases militaires des États-Unis. Noter que, selon les documents présentés par le Prof. Doug Stokes, le gouvernement des États-Unis serait à l'initiative de la création des milices paramilitaires colombiennes (paramilitaires) telles que l'AUC. Ces milices sont connues pour leurs violations systématiques des droits de l'Homme, leur implication dans le trafic de cocaïne, et leur acharnement contre les secteurs démocratiques de la société (syndicalistes, enseignants, mais aussi minorités ethniques) et contre les groupes armés résistant contre le latifundisme et le néolibéralisme en Colombie (FARC-EP notamment). L'indépendance colombienne vis-à-vis des États-

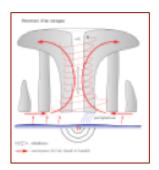
Unis, dont les firmes multinationales sont très présentes dans ce pays riches en ressources naturelles, est ainsi très discutable.

(2) Les départements d'outre-mer (DOM) sont des collectivités territoriales intégrées à la République Française (et à l'Union Européenne) au même titre que les départements de la France hexagonale. Les habitants de ces DOM ont le même statut et les mêmes droits et devoirs que les citoyens des autres départements français. On note cependant quelques particularités fiscales propres à ces DOM (Octroi de mer, etc). On note aussi une présence plus marquée de la pauvreté et des inégalités économiques que dans les autres départements français.

La vulnérabilité aux ouragans dans le bassin caribéen

Johannes Bohle Doctorant University of Bielefeld - Center For Inter American Studies





Hurricane Ivan 2008

Les cyclones sont des événements climatiques cataclysmiques qui affectent le bassin caribéen chaque année durant la saison des pluies. Ces phénomènes climatiques extrêmes sont appelés « ouragans » dans cette région du monde. Les ouragans représentent les catastrophes dites « naturelles » les plus importantes en terme de victimes et de pertes économiques dans le bassin caribéen (bien que le terrible séisme qui a touché Haïti en 2010 ait chamboulé les statistiques en la matière). Naturelle, entre guillemets, car, comme nous le verrons dans ce bref article, les dégâts causés par un ouragan sont fonction de la vulnérabilité du territoire.

Les facteurs engendrant cette vulnérabilité sont souvent d'ordres socio-économiques plus que « naturels ». Notre article présente un bref aperçu des différents aspects du risque cyclonique dans le bassin caraïbe.

Un cyclone tropical est une perturbation atmosphérique se formant dans la troposphère (altitude inférieure à 15 kilomètres) au-dessus des océans de la zone intertropicale. Ce phénomène peut atteindre jusqu'à 1 000 km de diamètre. Étymologiquement le mot cyclone vient du grec « κύκλος », décrivant le mouvement circulaire de la perturbation atmosphérique. Dans l'Océan Atlantique Nord, on distingue trois stades d'évolution : une « dépression tropicale » lorsque les vents sont inférieurs à 60 km/h, une « tempête tropicale » pour des vents compris entre 60 et 118 km/h. Lorsque les vents soufflent à plus de 119 km/h, on parle d' « ouragan ». Le terme espagnol « huracán » est un mot d'emprunt dérivant probablement du terme « hurakán », employé par les peuples amérindiens Taïnos, qui vivaient dans la Caraïbe. Les Tainos des îles avaient eux-mêmes sans doute emprunté ce terme aux Mayas du continent qui vénéraient un Dieu « Jun Ragan ». Ce terme est devenu « ouragan » en français (Audoin 2012; Sheller 2003).

Plusieurs conditions sont nécessaires à la formation d'un cyclone :

- la présence d'une dépression atmosphérique initiale dans une zone où la force de Coriolis est propice à l'enroulement des masses d'air (c'est à dire à une distance d'au moins quelques degrés de l'équateur)

- la température de l'eau de mer doit être supérieure à 26°C sur une couche d'au moins 50mètres de profondeur pour générer une évaporation suffisante.

Ces conditions ne sont possibles que dans la zone intertropicale.

Dans ces conditions la pression atmosphérique devient élevée en latitude haute et basse en latitude basse. L'effet de cette configuration est que les vents forment une circulation fermée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord et une circulation fermée dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud. L'océan apporte au phénomène chaleur et humidité, donnant ainsi une énergie considérable au phénomène.

Cette dynamique est potentiellement illimitée au-dessus des eaux chaudes des océans en raison de la forte évaporation. Mais elle s'affaiblit rapidement au moment de l'arrivée sur les continents. Les ouragans se déplacent de l'est vers l'ouest à une vitesse comprise entre 20 et 60 km/h. Les effets directs d'un cyclone sont des fortes précipitations, des vents violents et des marées de tempêtes.

Pendant la dernière décennie (2003-2012) on a recensé un total de 166 cyclones dans le monde, dont 82 ouragans de l'Atlantique du Nord (NHC 2013). Les ouragans sont classifiés selon l'échelle de Saffir-Simpson qui établit cinq catégories en fonction des critères suivants : pression atmosphérique, vitesse du vent, hausse du niveau de la mer et dégâts observés. Ce dernier point est une faiblesse de l'échelle Saffir-Simpson, car les dégâts observés dépendent d'autres facteurs que l'intensité du cyclone, notamment la vulnérabilité des sociétés. Il est ainsi possible – et courant - qu'un ouragan de catégorie 2 cause d'énormes dégâts et de nombreuses pertes de vies humaines dans un territoire donné (comme Haïti ou la Jamaïque par exemple) tandis qu'un autre territoire moins vulnérable (par exemple Cuba ou la Guadeloupe) semblera relativement épargné par un ouragan de même intensité.

Depuis 1953, tous les cyclones portent des noms. Un comité de la World Meteorological Organization prépare une liste avec des noms de A à Z pour chaque année. Il existe six listes et ces listes sont utilisées en rotation annuelle. Les noms des ouragans les plus meurtriers et entraînant le plus de dégâts matériels sont progressivement rayés du registre. La saison s'étale officiellement du premier juin au 30 novembre, la plupart des cyclones apparaissant entre mi-août et mi-octobre.

On distingue quatre grands types d'ouragans. Leurs caractéristiques sont liées à l'endroit de leur naissance et à leur trajectoire. Les cyclones dits « cap-verdiens » (par exemple "Ivan" en 2004) se forment près de la côte africaine et gagnent beaucoup de force en traversant l'Atlantique Nord dans une trajectoire globalement est/ouest. En même temps, ces cyclones laissent plus de temps pour organiser la protection grâce à la longue distance qui sépare leur point de naissance des territoires caribéens. Au contraire, les cyclones dits « barbadiens » (par exemple « Emily » en 2005) se forment directement au

sud de l'arc antillais. Ils gagnent très brusquement en intensité lors de leur passage audessus des eaux chaudes du Bassin Caribéen dans une trajectoire sud-est/nord-ouest. Les cyclones dits « caribéens » (par exemple « Mitch » en 1998) naissent directement dans la mer des Caraïbes et prennent souvent une direction sud/nord. Les cyclones dits « subtropicaux » (par exemple « Irène » en 2011) se forment dans des conditions différentes. Ils prennent naissance au contact de fronts froids ou chauds dans le nord du Bassin caribéen. Ils se dirigent ensuite généralement vers les Bahamas et/ou la côte est des États-Unis et du Canada. Ces trajectoires sont celles que l'on peut observer le plus régulièrement, mais il existe beaucoup des cyclones qui ont une trajectoire atypique.

La modélisation de l'impact des cyclones est très complexe à appréhender. Comme évoqué plus haut, il ne suffit pas de classer les ouragans selon leur intensité. Dans les derniers jours du mois d'août 2008 l'ouragan de catégorie 1 « Hanna » a provoqué plus de 500 morts en Haïti et des dommages de l'ordre de 160 millions de dollars aux États-Unis. Une semaine plus tard l'ouragan « Ike », de catégorie 5 (l'intensité la plus forte), causait cinq fois moins de décès dans l'ensemble du bassin caribéen et des dommages estimés à moins de 20 millions de dollars (Brown, Beven, Franklin & Blake 2009). L'impact humain des cyclones dépend notamment de la conduite face aux risques, de la vulnérabilité et de la résilience d'une société, et de « leur propension à anticiper un phénomène destructeur, à l'affronter, à lui résister et à récupérer après son passage » (D'Ercole 2003). Il est donc évident qu'il faut se pencher sur les aspects sociaux et spatiaux de la manière dont les risques sont gérés.

La prise des risques par les individus fait partie de la relation homme-nature. Les uns prennent des risques volontairement, car ils veulent profiter d'une situation (par exemple un hôtel sur une plage). Les autres sont forcés à cause des conditions sociales (par exemple un bidonville construit sur de fortes pentes ou dans une vallée inondable par manque de place ailleurs et/ou à cause du prix du logement).

Le risque est donc le résultat de la multiplication entre danger et vulnérabilité. Il existe de façon simplifié trois catégories d'analyse de la composition de la vulnérabilité. Le modèle explique comment en interaction le danger d'un côté et la vulnérabilité de l'autre influencent l'ampleur de la catastrophe. Cela induit, a contrario, que prendre des mesures pour diminuer la vulnérabilité peut atténuer l'impact du danger. Pour analyser la vulnérabilité d'une société face à un danger il faut regarder premièrement les causes d'origine comme le système politique et les rapports de force. Deuxièmement le cadre social comme groupe, classe et genre. Troisièmement les facteurs d'incertitude comme les moyens de subsistance, l'infrastructure publique, etc.

Les sociétés insulaires sont particulièrement affectées par les cyclones à cause de leur géomorphologie, de la concentration urbaine littorale caractéristique et de leur dépendance économique vis-à-vis du tourisme et de l'export d'un seul produit agricole vulnérable (banane notamment). De plus, elles sont menacées par les effets du changement climatique, qui renforcera probablement d'un côté la fréquence et l'impact des ouragans et de l'autre la hausse du niveau de mer. La réflexion sur la vulnérabilité

montre que les approches administratives et techniques sont nécessaires, mais pas suffisantes. La notion de vulnérabilité amène à prendre en compte les caractéristiques sociales qui sont aussi la source de dégâts et pertes de vies humaines durant le passage d'un cyclone. Cette notion nous amène aussi à considérer les contradictions inhérentes à la relation homme-nature. Plutôt que de prendre des mesures uniquement techniques face aux ouragans, il faut réduire la vulnérabilité en s'attaquant aux conditions sociales qui l'accroissent. Étant donné le poids du facteur social dans l'augmentation du risque face au cyclone, il est possible de réduire fortement la vulnérabilité, et ainsi les pertes de vies humaines et les dégâts matériels, en jouant sur cette corde.

LES AMÉRINDIENS

Vers 5000 ans avant J.-C.

Les populations précolombiennes auraient commencé à migrer du Venezuela vers 5000 ans avant J.-C. en s'installant dans l'archipel des Antilles. On parle de période précéramique en raison de l'absence de poterie.

vers 500 avant J.-C.

Cette période débute par le "saladoïde" (en référence au site de Saladero, au Vénézuela).

Elle est caractérisée par l'apparition de la céramique.

Originaires de la vallée de l'Orénoque au Venezuela, les "Arawaks" se sont répandus dans les caraïbes.

Le terme "Arawak" désigne une famille linguistique appartenant à la culture saladoïde. Les Taïnos, qui se sont installés dans les grandes Antilles, en font partie.

La poterie est pratiquée avec beaucoup d'art, selon une technique très précise, et les céramiques sont très décorées. Ils gravent des dessins symboliques sur de la pierre (pétroglyphes). On en trouve de nombreux sur le site des Roches Gravées à Trois-Rivières en Guadeloupe.

La pêche et la chasse sont également pratiquées, mais l'agriculture reste prioritaire et les villages sont construits sur les flancs des volcans, où la terre est plus fertile.

A partir de 700 ans après J.-C.

On assiste à une évolution : les céramiques sont plus grossières, moins décorées. Bien que l'agriculture soit toujours pratiquée, la mer et la pêche prennent une place plus importante. Les lieux d'habitation commencent à changer et s'installent dans les mangroves.

C'est le début de la période "Caraïbe".

Selon les récits historiques, les Arawaks ont été exterminés par les Caraïbes, ces derniers ayant mangé les hommes et gardé leur femmes, ce qui expliquerait qu'à l'arrivée des colons les femmes parlaient arawaks et les hommes un mélange d'arawak et de caraïbe.

Des études infirment cette thèse et tendent à montrer qu'il s'agit d'une simple évolution au sein d'une même culture. Les Arawaks sont aujourd'hui encore présents au Vénézuela, au Surinam et en Guyane.

LES CARAÏBES

Les Karibs avaient de longs cheveux noirs et plats qu'ils entretenaient avec de l'huile de carapat.

Ils enduisaient leur corps de teinture de rocou (graines rouges du rocouyer) qui les protégeaient des piques de moustiques et du soleil.

Les hommes se paraient de "karacolis" (lame en forme de croissant fabriqué avec un alliage d'or et de cuivre et enchâssé dans une pièce de bois).

Les karibs étaient avant tout un peuple de marins, vivant de la pêche, de la chasse et de l'agriculture. La pêche représentait la plus grande part de leur alimentation. Ils utilisaient des pirogues creusées dans un tronc d'arbre et comportant une voile en coton. Le "gommier", longtemps utilisé par les pêcheurs antillais, ainsi que la "yole", se sont inspirés de ces pirogues.

Les karibs cultivaient principalement les racines de manioc, dont ils faisaient une farine (la moussache) qui servait à la fabrication de galettes (la cassave) ou, une fois fermentée, d'une boisson alcoolisée (le ouicou).

Les familles vivaient dans des cases faites de bois et de feuilles, groupées en tribus dans un village. Les villages étaient organisés autour de grandes cases communes (carbets) destinées aux assemblées et aux fêtes : carbet des hommes, carbet des femmes. Mais ils construisaient également des huttes (ajoupa) au milieu de leurs cultures où il leur arrivait de dormir.

Ils fabricaient leurs arcs en bois vert très dur, et les flêches en tiges de roseaux. Le boutou, massue en bois culpté, leur servait également d'arme. Le mot est resté dans la langue créole et signifie gourdin.

Ils pratiquaient la poterie et la vannerie, et fabriquaient entre autre des paniers et des nasses.

Les meubles et ustensiles utilisés étaient :

Des hamacs (d'origine caraibe).

Des tables dont le dessus était fait d'une corbeille fabriquée en vannerie (matoutou) où ils mettaient la cassave, le poisson ou la viande.

Des vases en terre cuite (canaris), des plats en terre cuite (couis), toujours utilisés aux Antilles.

Des paniers en vannerie de forme allongée servant à extraire le suc des racines de manioc (couleuvres).

Des hottes tressées en roseau (katoli) portées par les femmes.

Certains de ces noms sont toujours présents dans la culture antillaise, de même que certaines traditions artisanales telles que la fabrication de paniers ou de poteries.

Les karibs demeurèrent aux Antilles pendant près de 6 siècles avant d'être chassés et exterminés par les colons européens.

L'île de Saint-Vincent, laissée aux Caraïbes comme territoire neutre en 1660, a également abrité à partir de 1675 des Caraïbes noirs appelés Garifunas ou Garinagu (mélange de Caraïbes "rouges" et d'esclaves noirs). L'île ayant été remise aux anglais en 1783 lors du traité de Versailles, environ 5000 Garifunas ont été déportés dans l'île de Roatan sur les côtes du Honduras. Ils se sont par la suite dispersés sur les côtes du Belize, du Honduras ou du Nicaragua. Beaucoup ont emigré aux Etat-Unis.

Il reste aujourd'hui environ 2000 Caraibes dans une "réserve" de l'île de la Dominique.

HISTOIRE DE LA CARAÏBE ET DES ANTILLES

La richesse des terres, propice aux plantations agricoles et à l'exploitation minière, a été le motif principal de l'introduction massive d'esclaves africains aux Antilles pendant plusieurs siècles.

1454 : le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal à pratiquer la traite des Noirs de l'Afrique vers le Portugal.

1492 : Christophe Colomb prend la mer avec 3 caravelles, en expédition vers la "route des Indes" qui le mène en réalité dans les Caraïbes.

1493 : à son deuxième voyage sont embarqués des Nègres. Le système de colonisation démarre, les amérindiens sont réduits à l'esclavage et meurent massivement, rendant la main d'œuvre quasi-inexistante.

1494 : le traité de Tordesillas partage le nouveau monde entre l'Espagne et le Portugal.

1518 : Charles Quint, alors roi d'Espagne, accorde l'autorisation d'importer des esclaves directement d'Afrique vers les îles.

1537 : le pape Paul III condamne l'esclavage.

1550 : Controverse de Valladolid. Début de la traite des esclaves.

Jusqu'au 19ème siècle, les iles de la Caraïbe ont été le lieu d'une énorme exploitation d'êtres humains. L'esclavage constitue une période tristement marquante de leur histoire.

Mais pour mieux les connaître, il faut remonter bien avant l'époque de la colonisation...

.

LES EXPLORATEURS

Christophe COLOMB, navigateur italien né à Gênes en 1451, était un marin intrépide persuadé, à la lecture des récits de Marco Polo, de pouvoir atteindre le riche territoire des Indes en passant par l'Atlantique.

1492

Après s'être vu refuser l'appui de plusieurs souverains d'Europe pour son projet d'expédition vers la Chine et le Japon, il propose ses services à Isabelle 1ère, reine de Castille, qui lui accorde en avril 1492, outre le titre d'amiral et de vice-roi des terres découvertes, trois caravelles espagnoles : la Niña, la Pinta et la Santa-Maria.

L'expédition quitte le port de Palos en Andalousie le 3 août 1942, avec à son bord un équipage de 90 hommes. Le voyage s'avère plus long que prévu, et Christophe COLOMB doit calmer les esprits de son équipage qui est au bord de la mutinerie.

Le 12 octobre 1492, les Taïnos de l'île de Guanahani dans l'archipel des Bahamas voient arriver trois énormes embarcations.

L'explorateur, persuadé d'avoir atteint sa destination, découvre un peuple qu'il nomme "les indiens". Il baptise l'île San Salvador.

Le peu d'or présent sur cette île encourage Christophe COLOMB à pousser plus loin son expédition.

Il aborde le 28 octobre à Cuba (il pense être au japon). Il nomme cette île Juana, du même prénom que la fille des rois catholiques.

Il arrive ensuite le 6 décembre à Ayti, qu'il appelle "Isla Española" (dont on fera "Hispaniola"), et où il trouve enfin de l'or. La Santa Maria s'échoue le 25 Décembre, et Christophe Colomb fait construire sur l'île le fort Navidad où il laisse une partie de ses hommes avant de rentrer en Espagne où il est accueilli en héros.

1493

Mais son ambition de fonder une colonie à Hispaniola le pousse à entreprendre un deuxième voyage encore plus important : il repart le 25 septembre 1493 avec une flotte composée de 17 caravelles et environ 1500 hommes. Le vaisseau de Christophe COLOMB porte le nom de "Marie-Galante".

Il souhaite tellement voir la terre que la première île qu'il découvre le 3 novembre 1493 est baptisée la Désirade. Dans le même mois, il "découvre" également Marie-Galante, la Dominique, la Guadeloupe, Montserrat, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Antigua-et-barbuda, puis en Avril 1494 Porto Rico et la Jamaïque.

Lorsqu'il aborde à nouveau l'île d'Hispaniola, il constate que le fort Navidad a été détruit et ses hommes tués. Il fonde alors plus loin la première colonie du nouveau monde, qu'il nomme la Nueva Isabella, en hommage à la reine de Castille, et dont il confie le gouvernement à son frère Bartolomeo, qui réduira les indiens Taïnos en esclavage et les contraindra aux travaux forcés pour extraire l'or des mines.

Christophe Colomb rejoint l'Espagne, où on le croyait mort, le 11 Juin 1496.

Quelques repères

Dès le début de la colonisation, des esclaves fuyant les plantations commencent à former des camps de "marrons" dans les hauteurs des îles.

1635 : les Caraïbes de Saint-Vincent recueillent des esclaves noirs : ils se mélangent et donnent naissance à des "Caraïbes noirs" (Garifunas ou Garinagu).

1635 : guerre franco-espagnole Deux dynasties s'affrontent : Bourbon et Habsbourg.

1641: 1ère révolution anglaise.

1642 : les premiers français s'installent à Madagascar

1644 : traité d'alliance et de commerce entre la France et les Pays-Bas.

1648 : fin de la guerre de 30 ans : L'Espagne reconnait l'indépendance des Pays-Bas.

Déclin de l'Empire d'Espagne et puissance de la France.

Amsterdam est devenue très riche sur le plan culturel et intellectuel.

Elle possède des universités connues dans toute l'Europe.

Elle accueille de grands philosophes qui souhaitent s'exprimer librement, mais aussi des réfugiés politiques et religieux.

1654 : guerre anglo-espagnole: L'Angleterre vise aussi Hispaniola et Cuba mais n'obtient que la Jamaïque.

1659 : fin de la guerre franco-espagnole. La France en ressort toute puissante.

Les Bourbons dominent l'Europe.

1665 : la France colonise la Guyane et la Réunion (île Bourbon)

1667 : Colbert met en place des tarifs douaniers prohibitifs sur les produits hollandais qui arrivent sur le territoire français .

1673 : 1ère grande révolte d'esclaves en Jamaïque.

En 1655 les anglais s'emparent de la Jamaïque qui est occupée depuis 1509 par les espagnols et y introduisent massivement des esclaves. Ils y expatrient également les marginaux et les indésirables et la colonie devient rapidement un centre de la flibuste. Elle connaît aussi une grosse vague d'immigration irlandaise : en Angleterre, la république du Commonwealth existe depuis que le roi Charles 1er a été décapité en 1649 suite à la révolution de 1641. Le pays est dirigé par Olivier Cromwell, qui règne en despote. Il organise des expéditions punitives en Irlande où les habitants sont massacrés. Beaucoup d'irlandais fuyant sa répression se sont exilés dans les colonies d'Amérique du Nord et des Antilles entre 1649 et 1660.

Après la mort de du Parquet en 1658, les rivalités opposant les familles des seigneurs-propriétaires provoquent une situation proche de l'anarchie.

Sous le règne de Louis XIV (roi de France jusqu'en 1715)

A la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV règne en monarque absolu et souhaite privilégier le développement des colonies. Il profite des querelles qui divisent les seigneurs-propriétaires et organise avec Jean-Baptiste Colbert (alors intendant des finances) le rachat des possessions antillaises, dont Alexandre Prouville de Tracy est nommé lieutenant général. Ce dernier est chargé de rétablir l'ordre dans les colonies.

La compagnie des Indes Occidentales (1664-1674)

Colbert fonde en 1664 la Compagnie des Indes afin de récupérer le monopole du commerce. Il rattache la partie française d'Hispaniola, occupée depuis 1630 par des aventuriers français, à la compagnie. Il développe le transport maritime. Le commerce triangulaire se fait principalement au départ des ports de Nantes et de Bordeaux.

Colbert veut assurer l'exclusivité de la production des colonies aux négociants de la compagnie. C'est le pacte colonial, ou système de l'exclusif, qui sera en vigueur pendant deux siècles. Il interdit tout commerce avec les hollandais, et donc toute présence hollandaise sur les possessions françaises. Les colons, privés de leur principale source d'approvisionnement réservent un mauvais accueil à de Tracy. La situation se détériore et des révoltes éclatent.

Mais d'autres événements les détournent de ce conflit : l'Angleterre, qui souhaite écarter la menace hollandaise, déclare à nouveau la guerre à la Hollande en 1665. La France entre dans la guerre en 1666 aux côtés des hollandais. Les français remportent d'abord quelques victoires et chassent les anglais de Montserrat et Saint-Christophe, mais les anglais sortent vainqueurs et la France doit tout restituer aux anglais en 1667 lors du traité de Bréda.

Les hollandais colonisent Tobago en 1667.

Colbert décide d'établir en 1669 un gouvernement général des îles françaises d'Amérique dont la Martinique devient le chef-lieu, ce qui donne à cette dernière une place prédominante au détriment des autres îles.

Le traité de Madrid, signé en 1670 entre l'Espagne et l'Angleterre, reconnaît officiellement la Jamaïque et les îles Caïman comme possessions britanniques. Les deux pays s'engagent également à ne pas faire de commerce sur le territoire de l'autre.

En 1672, les danois colonisent les îles Vierges de Saint-John et Saint-Thomas. C'est la Compagnie Danoise de Guinée qui est chargée de les exploiter.

Cette même année, la France entre en guerre contre la Hollande et l'Espagne, cette fois-ci aux côtés de l'Angleterre. La compagnie du Sénégal, qui a pour objectif d'avoir le monopole de la traite des noirs de l'Afrique vers les colonies françaises, est créée en 1673.

Mais Colbert a dû assouplir l'exclusif en autorisant le commerce de certains produits avec des marchants privés ou étrangers. Le transport maritime français a bien progressé, mais la contrebande toujours présente dans les îles pénalise le commerce. D'autres part les révoltes des colons contre l'exclusif entraînent de coûteuses opérations militaires. La compagnie fait faillite en 1674. Les anglais eux colonisent Anguilla, les Bahamas, tandis que les hollandais occupent l'île Vierge de Tortola et Saint-Eustache. Cette dernière, ainsi que Curaçao, deviennent vite prospères avec le commerce d'esclaves que les hollandais commencent à organiser. Ils vendent des esclaves aux anglais et aux français à des prix défiant toute concurrence, et auront jusqu'à la fin du siècle le monopole de la traite négrière vers les colonies espagnoles (asiento). Les hollandais, ayant préféré le commerce à l'exploitation des terres, possèdent la grande majorité des vaisseaux qui font du commerce dans les îles et y importent également les produits alimentaires nécessaires aux colonies. Le monopole espagnol dans les îles d'Amérique est devenu d'une certaine façon celui des hollandais, au détriment des français et des anglais. Côté français, les conflits d'autorité entre de Poincy et les gouverneurs de la Martinique et de la Guadeloupe, la mort de Richelieu (dont de Poincy était le protégé) en 1642... sont autant de raisons supplémentaires qui freinent le développement des colonies. Le roi Louis XIII meurt également en 1643, et le Cardinal de Mazarin, ministre de Louis XIV qui n'a que 5 ans, ne voit pas d'intérêt au développement des colonies. La Compagnie fait faillite, et les îles sont vendues à des seigneurs entre 1649 et 1651.

Les seigneurs-propriétaires (1649-1664)

L'ordre de Malte achète en 1651 pour le compte de Longvilliers de Poincy les îles de Saint-Christophe, Saint-Barthelémy et Saint-Martin. De Poincy garde le titre de gouverneur général qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1660. L'ordre de Malte achète également Sainte-Croix, qui après avoir été occupée par les hollandais en 1625, est devenue successivement anglaise, espagnole, puis française.

Charles HOUEL, gouverneur de la Guadeloupe depuis 1643, achète avec son beau-frère BOISSERET la Guadeloupe ainsi que les Saintes, la Désirade et Marie-Galante.

Jacques DU PARQUET, neveu de d'ESNAMBUC, achète la Martinique (dont il est le gouverneur depuis 1637) ainsi que Sainte Lucie, et la Grenade.

Quelques familles se partagent le monopole du pouvoir et des affaires, ce qui entraîne jalousies et intrigues. Afin de pallier à l'insuffisance du système des engagés, Louis XIII avait autorisé la traite en 1642.

La canne à sucre, introduite depuis 1645, remplace de plus en plus la culture du tabac. Ce phénomène ne fait qu'amplifier le besoin de main d'oeuvre.

L'extermination du peuple Caraïbe se poursuit. Les Caraïbes se retranchent dans les îles de la Dominique et Saint-Vincent, rejoints par des esclaves fuyant les plantations (nègres marrons), ce qui donne une raison de plus aux colons de traquer les Caraïbes. Ce n'est qu'en 1660 que les Caraïbes parviendront à obtenir des anglais et des français un traité leur garantissant la neutralité des îles de la Dominique et Saint-Vincent.

En 1651 les actes de navigation anglais interdisent le commerce des îles anglaises avec l'étranger. La Hollande, directement visée, proteste et la première guerre anglo-hollandaise éclate en 1652.

En 1654, les Portugais reprennent Pernambuco, province du Brésil que la Compagnie Hollandaise des Indes Occidentales avait conquise en 1630.

Près de la moitié de la population blanche de Pernambuco est alors composée de Julis réfugiés en Hollande suite à l'inquisition qui sévit au Portugal depuis 1496. Les Julis hollandais fuient vers les Amériques, et beaucoup trouvent refuge en Guadeloupe et en Martinique. Ils trouvent également refuge à la Barbade où les anglais, qui ont besoin de leurs compétences, leur offre des facilités pour s'installer. Spécialisés au Brésil dans la production du sucre, ils apportent aux Antilles la technique du moulin à sucre et contribuent ainsi à l'expansion de l'industrie sucrière.

LES COMPAGNIES

On distingue 4 grandes périodes : La compagnie de Saint-Christophe de 1626 à 1635 La compagnie des Iles d'Amérique de 1635 à 1649 Les seigneurs-propriétaires de 1649 à 1664 La compagnie des Indes Occidentales de 1664 à 1674

La compagnie de Saint-Christophe (1626-1635)

Le Cardinal de Richelieu fonde la "Compagnie de Saint-Christophe" en 1626. Il souhaite ainsi tirer profit du commerce du tabac, et mettre fin au monopole espagnol. Mais la colonisation de Saint-Christophe n'est finalement pas aussi rentable que l'espérait d'Esnambuc. Le soutien financier de la compagnie s'avère insuffisant, l'île subit une attaque des espagnols qui brulent les récoltes en 1629 et les cours du tabac commencent à chuter. Les français n'arrivent à tenir que grâce au commerce avec les hollandais à qui ils échangent du tabac contre des denrées malgré la volonté de la compagnie d'avoir le monopole commercial.

Les anglais continuent de développer leurs colonies aux Antilles en occupant la Barbade en 1627, et Nevis, Antigua et Montserrat en 1632. Entre 1627 et 1634 les Hollandais installent une petite garnison à Sain-Martin où ils exploitent les mines de sel, et occupent Bonaire et Curaçao. La Hollande possède en outre un atout majeur : sa flotte maritime. La France, hormis Saint-Christophe, n'est présente qu'à Saint-Martin, où quelques familles cultivent le tabac depuis 1627, au Nord-Ouest d'Haïti et sur l'île proche de la Tortue, où boucaniers et flibustiers vivent en communautés depuis 1630, et à la Dominique où vivent quelques missionnaires. Il faut repartir sur de nouvelles bases.

La compagnie des Iles d'Amérique (1635-1649)

Richelieu investit à nouveau en créant à la demande de Belain d'Esnambuc la "Compagnie des lles d'Amérique" en Février 1635.

Charles Liénart de l'Olive et Jean du Plessis, partis de Dieppe avec des engagés et des missionnaires dominicains, colonisent la guadeloupe en Juin 1635, tandis que Pierre Belain d'Esnambuc quitte Saint-Christophe pour occuper la Martinique en Septembre 1635. Les débuts de la colonisation de la Guadeloupe s'avèrent plus difficile qu'en Martinique, du fait de l'insuffisance de vivres, du manque d'expérience et de la mésentente de Lienart de l'Olive et du Plessis. Ce dernier, qui était pour une cohabitation "à l'amiable" avec le peuple Caraïbe, meurt fin 1635. Liénart de l'Olive déclare la guerre aux Caraïbes.

D'Esnambuc nomme son neveu Jacques Dyel du Parquet gouverneur de la Martinique en 1636. Après la mort de d'Esnambuc en 1637, c'est le commandeur de l'ordre de Malte Philippe Longvilliers de Poincy, qui prend le poste de Lieutenant Général des lles d'Amérique.

De Poincy prend possession de l'île de la Tortue (qui est sous occupation espagnole mais occupée par les flibustiers) en 1641. En 1648, il signe l'accord qui partage l'île de Sain-Martin entre la France et la Hollande, et il envoie des français de Saint-Christophe occuper Saint-Barthélémy.

Depuis la Martinique, du Parquet occupe la Grenade et Sainte-Lucie.

LA COLONISATION

La première colonie des illes d'Amérique est établie par les espagnols sur l'île d'Haiti dès 1496. Ils poursuivent leur colonisation avec Puerto Rico en 1508, la Jamaïque en 1509 et Cuba en 1511. Une fois l'or de Cuba épuisé, l'île devient un point de départ pour l'exploration du Mexique.

Les espagnols prennent possession de la quasi-totalité des îles des petites Antilles au nom de la couronne, mais ne parviennent pas à s'y installer, repoussés par l'intrépide peuple Caraïbe. Ils se concentrent ensuite sur les terres continentales (Mexique, Vénézuela, . . .), sans pour autant perdre de vue les petites Antilles.

Exclus du partage du monde par le traité de Tordesillas, les français, les anglais puis les hollandais commencent dès le XVIème siècle à financer des expéditions privées : aventuriers qui attaquent les gallions espagnols (voir boucaniers et flibustiers), marchands d'esclaves contre des produits exotiques (commerce triangulaire)... Certains parviennent à s'installer en prétextant aux Caraïbes des alliances pour combattre les espagnols. Alliances qui aboutiront en fait à l'extermination du peuple Caraïbe, de même que cela s'était produit dans les grandes Antilles.

A partir de 1605, les premiers colons anglais occupent donc Sainte-Lucie et la Grenade qu'ils utilisent comme escale pour les expéditions vers la Guyane. Puis ils s'installent en 1624 à Saint-Christophe (St-Kitts). Les français y débarquent en 1625, sous le commandement du flibustier Pierre Belain d'Esnambuc. L'île est partagée entre les anglais et les français. Ils y développent la culture du tabac qui fait connaître à l'île un rapide essor. Le système des engagés se met en place : on recrute des hommes en métropole en leur offrant le voyage et la promesse d'un lopin de terre à exploiter contre un certain nombre d'années de travail au service d'un planteur, L'anglais Thomas Warner, à l'origine de la colonisation britannique de Saint-Christophe, les recrute pour 7 ans. Belain d'Esnambuc recrute des hommes dans les campagnes bretonnes et normandes pour 36 mois. Peu habitués au climat des îles, à un rythme de travail difficile, certains meurent de fièvres ou de maladies. Ceux qui arrivent à la fin de leur service ne peuvent souvent assumer ni les frais d'exploitation de leur lot de terrre, ni même parfois leur retour en métropole. Certains se ré-engagent, d'autres deviennent flibustiers ou boucaniers. Quelques-uns parviennent à exploiter leur lot de terre et deviendront par la suite de riches planteurs. Le manque et l'inadéquation de la main d'oeuvre amènent à importer de plus en plus d'esclaves d'Afrique. Afin de gérer ces énormes sources de profit, des administrations coloniales doivent être mises en place, et des sociétés privées se charger de financer les expéditions, l'installation des colons et l'exploitation des terres. Belain d'Esnambuc rentre en France afin d'obtenir l'aide du roi Louis XIII et de son ministre Richelieu. La France est appauvrie par des années de conflits d'intérêt et par les guerres de religion qui sévissent en Europe depuis 1618. Le cardinal de Richelieu souhaite favoriser le commerce extérieur et le développement colonial de la France. Les Pays-Bas avaient accordé en 1621 à la Compagnie des Indes Occidentales (compagnie de marchands néerlandais) le monopole du commerce en Afrique de l'Ouest et en Amérique, et occupaient déjà Saba et l'île Vierge de Sainte-Croix.

Pendant ce temps, en Europe...

1618 : début de la guerre de 30 ans qui divise catholiques et protestants.

La dynastie des Habsbourg règne sur presque toute l'Europe : Saint Empire Germanique, Hongrie, Autriche, Espagne, Portugal...

En France Louis XIII, de la dynastie des Bourbons, souhaite affaiblir les Habsbourg.

BOUCANIERS ET FLIBUSTIERS

Dès le début du 16ème siècle, français, anglais et hollandais, exclus du partage des terres dans le nouveau monde, tentent de profiter de ses richesses par la force. Des confréries de marins aventuriers voient le jour et sillonnent la mer des Caraïbes afin d'attaquer et de piller les galions espagnols chargés d'or.

Les corsaires

Ils opèrent en tant de guerre et sont officiellement autorisés au nom de leur roi à attaquer les navires de commerce ennemis. Sorte d'arme de guerre, ils vivent au grand jour en toute "honnêteté", même s'il leur arrive parfois de piller leurs proies... Les corsaires seront utilisés dans toutes les guerres qui opposeront les pays d'Europe. En France la course ne disparaîtra qu'après l'Empire en 1815.

Les flibustiers

Ces aventuriers vivent en communauté en marge de la société sur certaines îles des Caraïbes (la Jamaïque, la Tortue) et attaquent les galions espagnols. Ils se regroupent notamment vers 1630 sur l'île de la Tortue, située au Nord d'Haïti, qui restera l'un des bastions de la flibuste pendant un siècle.

Les boucaniers

Vers 1630 apparaîssent également au Nord ouest d'Haiti, alors délaissée par les espagnols, des camps de boucaniers. Ces hommes, (dont certains sont des engagés qui ont fuit les plantations) ont appris des indiens le procédé du "boucanage" qui permet de conserver la viande. Les camps de boucaniers deviennent une source de ravitaillement pour les navires français, anglais et hollandais qui échangent la viande contre du rhum ou des armes.

Les frères de la côte

Chassés d'Haiti par les espagnols, les boucaniers touvent refuge sur l'île de la Tortue vers 1660 et rejoignent ainsi les flibustiers. S'y ajoutent des protestants qui ont fuit après la révocation de l'édit de Nantes, des esclaves noirs échappés des colonies espagnoles, des soldats européens déserteurs et autres indésirables et dissidents... Ils forment ensemble une communauté et se font appeler "les frères de la côte", société marginale basée sur des règles démocratiques.

Les pirates

Certains aventuriers, refusant de se plier aux règles d'une communauté, deviennent des pirates, agissant pour leur compte sans se soucier des pavillons. Les pirates se déplacent à la fin du 17ème siècle vers l'océan indien, où le trafic entre les Indes et l'Europe leur assure abondance de proies. Ils y séviront jusqu'en 1730, date à laquelle le pirate français Olivier Levasseur dit "La Buse", fut pendu à Madagascar. C'est la fin de la piraterie.

Certains flibustiers sont devenus des planteurs de tabac dans les colonies françaises et anglaises. C'est en effet dès le début de la période de la flibuste que les espagnols ont poursuivi leur colonisation et que les français, les anglais et les hollandais ont implanté leurs premières colonies aux îles d'Amérique...